

CYCLES BÉCÉ-SPORT, Cholon Barthélémy Cancellieri

CHRONIQUE DE SAÏGON
(*L'Écho annamite*, 22 septembre 1925)

Le nommé M. H. M., 21 ans, vendeur d'essence au Garage Cancellieri à Cholon, dt en cette ville, 2, rue Tin Thanh, et le Cantonais Tu A..., 19 ans, chaudronnier à la Sté des F. A. C. I., domicilié ruelle Garcerie, ont été déférés au Parquet pour recel, par achat, d'une bicyclette marque J. B. B. N° 28488, volée le 1^{er} septembre courant au sieur Huynh van Dâ, citoyen français, secrétaire à la Maison Diethelm, domicilié 17, bd Kitchener.

CHRONIQUE DE SAÏGON
(*L'Écho annamite*, 22 septembre 1925)

Honnêteté

Phan Da coolie xe n° 316 (Cancellieri), bd Testard à Cholon, a déposé au commissariat du 1^{er} arrondissement, une enveloppe d'automobile Michelin.

Extrait du procès-verbal à la commission de cyclisme et d'athlétisme de la F. C.S.A.
du 26 janvier 1926
(*L'Écho annamite*, 3 février 1926)

Inauguration du Vélodrome le 15 février

La Commission décide de former deux sections chargées de l'organisation des épreuves. Sont désignés :

Section cycliste : MM. Dauverchain, Cancellieri, Laubinet, Larrière.

.....
Speakers : Pibouleau, Lacassagne, Toulza, Soulan, Cancellieri, Ngoc, Vi

La grande course cycliste du 18 juillet des trois journaux
(*L'Écho annamite*, 8 juillet 1926)

Nouveaux prix

Maison Nam co Phat, 89, bd Torg doc Phuong : un cadre de bicyclette marque Bécé Sport.

Maison B. Cancellieri, 66, quai Testard Cholon: une bicyclette de luxe bleu oréol marque Bécé-Sport.

Après la course
(*L'Écho annamite*, 26 juillet 1926)

Nous recevons de M. le directeur de l'*Opinion* la note et la lettre ci-après que nous insérons volontiers :

Au lendemain de la course, nous avons reçu de M. Cancellieri [*sic* : *Cancellieri*], marchand de cycles à Cholon, une lettre si peu aimable pour les organisateurs de l'épreuve que nous avons refusé [de] l'insérer.

Nous pensions que l'auteur, après 24 heures, avait oublié la rancœur résultant de la victoire d'"Alcyon" mais il n'en était rien. Est-ce pour cette raison ou pour une mauvaise digestion du dîner qu'il a offert à l'*Impartial*, toujours est-il que la dite lettre ayant paru samedi, nous nous voyons dans l'obligation de publier la réponse qui lui a été faite le 21 juillet.

Nous ajouterons que M. Cancellieri sportman a fait du tort à M. Cancellieri commerçant car nous croyons savoir que les Annamites ont plutôt mal accueilli :

- 1° le geste de ne pas faire courir les « as » de Bécé-Sport ;
 - 2° de traiter ses clients éventuels de *pédalards* et de *pâtissiers*.
- Ceci dit, voici la réponse qui clôt le débat :

Saïgon, le 21 juillet 1926.
Monsieur Cancellieri
105, quai Testard, Cholon.

Monsieur,

Je reçois, à l'instant, votre lettre dont les termes acerbes ne m'ont nullement étonné étant donné les propos que vous avez tenus avant et pendant la course devant des rédacteurs des trois journaux organisateurs qui me les avaient répétés.

Je commence par vous dire que l'*Opinion* qui, en l'espèce, n'est pas organisatrice de la course, n'a aucune raison d'insérer une lettre qui ne contient qu'aménités pour nos confrères organisateurs. Libre à vous d'envoyer votre lettre à l'*Écho annamite*, au *Cong Luan Bao* et au *Dong Phap Thoi Bao* qui ont organisé, mais je doute qu'aucun de ces journaux n'insère vos joyeuses critiques et je vous donnerai plutôt le conseil de porter votre lettre à vos amis de l'*Impartial* qui, certainement, seront trop heureux de pouvoir l'insérer, en première page et en excellente place.

Je prends du reste personnellement, ayant présidé le comité d'organisation, une large part à vos critiques ; je ne discuterai pas point par point tout ce que votre lettre reproche à notre pauvre inexpérience, j'aurais trop à faire et trop à dire et craindrais d'ennuyer nos lecteurs qui ont des sujets plus intéressants à lire.

Je me contenterai de vous dire que mon inexpérience date probablement de plus de trente ans de sport — je ne crois pas que vous puissiez en dire autant — et que c'est cette inexpérience qui m'a fait confier probablement par M. Breton, président de l'U. V. F.¹, jusqu'à la préparation des épreuves olympiques pour Anvers, pour ne parler que de celles-là.

Je regrette comme sportif que votre équipe n'ait pas pris part à l'épreuve dont l'intérêt aurait peut-être été augmenté ainsi, mais c'est tout ce que je puis faire.

Je constate que l'on invoque bien souvent de votre côté le monopole de la sportivité et de l'organisation sportive et vous permettez à un de vos aînés en matière sportive et dont le passé sportif en France a tout de même été un peu connu, de vous rappeler à un peu de modestie ; les monopoles ne valent jamais rien et je me suis bien gardé d'imiter le procédé qui consiste à démolir l'œuvre sportive d'un confrère bien qu'ayant

¹ Union vélocipédique de France.

tous les éléments en mains ; ai-je dit, par exemple, qu'un certain nombre de coureurs du Cap ont froidement parcouru une partie de l'étape en camion, tout en figurant à l'arrivée et j'ai des témoins oculaires ? etc. etc.

Mais cette lettre est déjà trop longue ; elle aura peut-être, étant donné sa longueur, été à même de vous donner le temps de quitter l'effarement qu'a produit sur vous nos énormités sportives et de vous faire dévoiler, comme vous le dites si bien, la face.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

SÉE.

P. S. — Un mot encore, si vous publiez dans *l'Impartial*, mettez donc Darius à la place de Xerxès, j'ai l'impression que vous serez plus près de la vérité historique.

Après la course cycliste du 18 courant
(*L'Écho annamite*, 28 juillet 1926)

M. Cancellieri, représentant de la Bécé-Sport à Cholon, nous communique, avec prière d'insérer, la réponse suivante à l'article paru avant-hier à cette place sous la signature du Colonel Sée.

Nous publions cette réponse telle quelle, sans commentaire, laissant au distingué directeur de *l'Opinion* le soin d'y répliquer s'il le juge utile.

N. D. L. R.

Mon Colonel,

Je me demande quels étaient les mots acerbes que pouvaient contenir ma première lettre qui était ce qu'elle devrait être, c'est à dire une lettre un peu dure mais surtout écrasante de vérité.

Ne me forcez donc pas à rendre cruelle cette deuxième.

On ne discute pas l'évidence, pas plus qu'on ne nie la lumière du soleil. On ne peut qu'ergoter comme vous faites et c'est tout.

Je reconnais, avec plaisir du reste, que vous avouez en particulier ce que vous ne voulez pas avouer dans votre journal, à savoir que.. j'ai raison mais que... que vous ferez sans doute mieux les choses à l'avenir et je l'espère.

Vous parlez de modestie. M'avez-vous trouvé des fois ou pas à ma place ou par trop encombrant, sauf peut-être le dimanche du 18.

Ne m'obligez pas à croire, mon colonel, que vous êtes du nombre de ceux qui prêtent gentiment leurs qualités aux autres.

Je m'introspecte moi-même avec conscience pour savoir ce qui peut me faire ainsi tourner la tête.

Serait-ce la petite médaille que vous m'avez offerte (fort gracieusement) à titre de vétéran lors de votre petite épreuve Saigon-Thuduc et retour ?

Ce n'était pas la première.

Seraient-ce les victoires de la Bécé-Sport ! Pas pour si peu ! Elle en gagnera d'autres et de plus grandes.

Serait-ce la... fierté d'avoir écrit dans votre journal avant vous.

Non plus !

Serait-ce alors pour mon génie militaire (sans allusion aucune) ?

Hélas ! Trois fois hélas !! je n'ai gagné ni Mantinée ni Zame ni Marignan.

Je me console toutefois en pensant que César, à mon âge, n'avait encore rien fait.

Vous parlez de votre expérience de 30 ans.

En sportif qui connaît son métier j'ai vu votre nom figurer dans maints journaux sportifs disparus ou paraissant encore, *La culture physique*, *La vie au grand air*, *La santé*

par les sports, *l'Auto* et les noms de Desbonnet, Pagès Demeny, Surier, Hébert, Lagrange, Roubet ni même ceux d'Amoros et de Triat, ces deux grands précurseurs, ne me sont pas inconnus.

La renommée, c'est beau :

Mais je juge surtout d'un arbre par les fruits qu'il porte et ceux que vous nous avez offerts le 18 étaient loin de leur maturité.

En sportif également qui connaît son métier et qui sait choisir ses hommes et les entraîner, tous les coureurs que je mettais en ligne arrivaient dans le groupe de tête pour la course du Cap, établissant ainsi un record de classement difficile à battre.

C'est une des raisons pour lesquelles mon équipe était frappée toute entière par vous d'un lourd handicap de 4, 8 et 9² ?

Elle frappait à son tour avec celle de Brillant deux équipes disciplinées et en pleine forme mais n'acceptant pas l'arbitraire, un coup beaucoup plus fort en refusant de partir et en détruisant ainsi tout l'intérêt de votre course.

C'était une belle vengeance pour les petits coureurs brimés mis dans l'impossibilité de donner leur mesure.

Encore un petit mot.

On aurait vu le 11 des coureurs arrivant en camions : les accidentés, je suppose, qu'ils avaient charge de ramasser.

N'y en a-t-il pas eu, de vos témoins oculaires, qui ont vu Luong arriver du Cap dans un camion Bainier sur le boulevard Norodom ?

J'ai l'honneur de vous saluer.

B. CANCELLIERI,
industriel.

cabot au fort de Vaux où on laissait sa peau.

P. S. — N'ayez pas honte, mon colonel, de mon petit grade militaire. N'est-ce pas, en effet, un petit caporal qui battait un jour, quelque part, deux grands Empereurs ?

Publicité

(*L'Écho annamite*, du 10 août 1926 au 12 octobre 1928)

CYCLES "BÉCÉ-SPORT"

125, boulevard Tong-Doc-Phuong, Cholon

Le BÉCÉ-SPORT est la première des bicyclettes de course et aussi la plus légère, la plus souple et la plus élégante

**C'est la seule étudiée et construite
spécialement pour Annamites**

Elle est parfaitement adaptée à ses moyens physiques, ce qui explique tous ses succès dans les courses cyclistes.

Sa mise au point a été faite par la maison B. CANCELLIERI, qui n'est pas représentant mais *propriétaire* de la marque.

Salon de l'Automobile et du Cycle et Exposition des Industries Locales
1^{re} liste des exposants

(*L'Écho annamite*, 11 février 1927)

² Handicap sous forme de départ retardé de plusieurs minutes après les premiers concurrents.

Société des automobiles et cycles d'Indochine

.....
Madame Leprêtre, Cycles Terrot à Haïphong.

B. Cancellieri, cycles B. C. Sport.

L. Desmarquoy, cycles, et pneus.

.....
Thomachot (Cycles Chobert).

.....

L'Accident d'automobile quotidien

(*L'Écho annamite*, 31 janvier 1929)

Hier, vers 15 h.45, un accident d'autos, dont les conséquences auraient pu être plus graves, s'est produit à l'angle des rues Chasseloup-Laubat et Barbet.

Une Renault à conduite intérieure et dans laquelle se trouvaient M^{me} et M. Drouhin [Drouin], fondé de pouvoirs de la Cie de commerce et de navigation d'Extrême-Orient, venait de rue Barbet se dirigeant vers la rue Chasseloup-Laubat. À ce moment surgit l'auto de M. B. Cancellieri, une Cottin-Desgouttes, qui allait à Cholon. La Renault, heurtée au garde-boue gauche, fut chassée à gauche de la chaussée, où elle se renversa sur le côté.

Les vitres des portières se brisèrent, et un éclat blessa M^{me} Drouhin à la figure. M. Drouhin s'en tira sans une blessure. M. Cancellieri releva aussitôt Mme Drouhin et la transporta à l'hôpital, d'où elle put regagner son domicile.

CHRONIQUE SPORTIVE

(*L'Écho annamite*, 12 juin 1929)

Randonnée cycliste Saigon-Thudaumot

30 Juin 1929

suivie de la tombola Bécé-Sport

autorisée par M. le gouverneur de la Cochinchine en date du 6 juin

Billets gratuits

Randonnée libre à laquelle seront admis indistinctement tous les amis de la pédale.

Rassemblement : à 5 heures du matin, derrière la Cathédrale.

Départ : à 5 heures et 1/2 précises.

Itinéraire: Bd. Norodom. rue Paul-Blanchy, rue Richaud, Bd Luro. Giadinh, Binh Loi. Binhphuoc, Laithieu. Thudaumot.

Arrivée : probable au marché de Thudaumot à 7 heures et 1/2

Formation des faisceaux : de 10 machines en ordre, sur la pelouse.

Distribution des billets

Tirage de la tombola de suite après la messe, sous la surveillance de commissaires spécialement délégués à la régularité du tirage.

Départ de Thudaumot pour Saigon

Arrivée probable : 11 heures.

Observations : il convient de se rappeler que cette épreuve n'est pas une course, mais une simple promenade d'hygiène et de santé pour la vulgarisation du sport cycliste.

En conséquence, l'allure du 16 à 18 sur le plat et dans les raidillons et du 18 à 22 à l'heure dans les descentes ne sera pas dépassée.

Elle sera réglée par les coureurs de l'équipe Bécé-sport, lesquels, à cet effet, tiendront la tête de la colonne.

Recommandations : les coureurs auront soin de ne pas occuper plus de la moitié de la chaussée, laissant l'autre moitié libre pour la circulation.

Même observation pour les voitures suiveuses.

Virages larges, jamais à la corde.

Une auto portant fanion marchera en tête, à bonne distance, pour signaler le passage de la colonne cycliste.

Une camionnette couverte suivra derrière pour le transport des lots et ramener au besoin les indisposés.

Il sera formellement interdit de lancer sur la route des prospectus ou papillons de réclame pendant le trajet aller et retour.

On rappelle à ce sujet que la non-observation de cette mesure a failli déjà occasionner plusieurs accidents dans ces sortes d'épreuves. Il importe donc que tout le monde s'y conforme rigoureusement.

Pignon fix de préférence, à défaut roue libre et frein actionnant parfaitement.

Tenue libre, mais nous conseillons celle du touriste, ou mieux du coureur cycliste sur route.

Culotte et maillot à manches.

L'Organisateur,
B. CANCELLIERI,
Cholon.

P.S. — Les détails sur la tombola seront publiés prochainement.

CHRONIQUE SPORTIVE
Commission sportive interclub de Cholon

Courses cycliste et pédestre organisées à l'occasion du 14-Juillet 1929
(*L'Écho annamite*, 12 juillet 1929)

Liste des donateurs

M. [Barthélémy] Cancellieri (Cholon), une bicyclette.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} octobre 1930)

Faillite : Cancellieri (vélos Bécé Sport), rue des Sept-Congrégations, à Cholon.

ANNUAIRE DU SYNDICAT DES PLANTEURS DE CAOUTCHOUC DE L'INDOCHINE
juin 1931

N°	PLANTATION	PROPRIÉTAIRE ou DIRECTEUR		SUPERFICIE	
		NOM	ADRESSE	TOTALE	PLANTÉE

24	Cancellieri	Cancellieri B., loueur p.-pousse	Saïgon	49 65	
----	-------------	-------------------------------------	--------	-------	--

COCHINCHINE
CYCLISME
La course du "JOB"
Le Cap St-Jacques–Xuân-Lôc–Saïgon
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 27 février 1937)

.....
Une quarantaine de coureurs sont engagés, dont le vainqueur de l'année dernière.
Le favori semble être l'ancien facteur Chiên, qui fait maintenant partie du team
Cancellieri.

.....

SAIGON
À l'Amicale corse
(*L'Avenir du Tonkin*, 28 août 1939)

Membres du comité pour 1939
Membres suppléants : MM. Cancellieri (Barthélémy) ; Bouffier (Jean).

SAIGON
Les obsèques du commandant Filippi
(*L'Avenir du Tonkin*, 26 juillet 1940)

Derrière la veuve qui conduisait le deuil, nous avons remarqué... Chiarasini,
président de l'Amicale corse ; Filippini, conseiller à la Cour ; Arborati, Costa,
[Barthélémy] Cancellieri, Revertégat, etc.
